

# FORMATION

# BTS SP3S



Le titulaire du BTS Services et Prestations en Secteur Sanitaire et Social exerce dans différentes structures : mutuelles, structures de soins, centres d'action sociale, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, entreprises d'aide à la personne...

Interlocuteur privilégié de l'utilisateur, il analyse ses besoins, lui propose des prestations et des services appropriés, et assure la gestion de son dossier.

Qu'il intervienne en tant que gestionnaire conseil, assistant médical ou conseiller d'action sociale, il joue un rôle clef dans la bonne marche de la structure qui l'emploie en participant à la gestion administrative et comptable, à la démarche qualité et à l'animation d'équipe. Il travaille en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.

## DURÉE

2 ans.

## POUR QUI ?

Tout public.

## PRÉ-REQUIS

Accessible à tout titulaire d'un baccalauréat avec une spécialité adaptée : bac général, bac ST2S, bac STMG, bac pro Accompagnement, soins et Service à la Personne...

## OBJECTIFS

Acquérir les compétences spécifiques au métier de gestionnaire administratif dans le secteur sanitaire et social

## DIPLÔME OBTENU

Diplôme national ou diplôme d'Etat de niveau 5.

## DÉBOUCHÉS

Le BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social a pour objectif l'insertion professionnelle (Secrétaire médicale, assistant de service social, assistant au délégué à la tutelle, conseiller d'action sociale...) mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle ou en licence du champ sanitaire et social.



## PROGRAMME DE FORMATION

Il se compose de 6 épreuves obligatoires et d'une épreuve facultative (EF) :

- **E1 - Culture générale et expression**
- **E2 - Langue vivante étrangère 1**
- **E3 - Gestion**
- **E4 - Publics et institutions**
- **E5 - Techniques professionnelles**
- **E6 - Soutenance du projet tutoré**
- **EF1 - Langue vivante étrangère 2**

